

# PRESENTATION DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL

## L'aménagement de l'espace

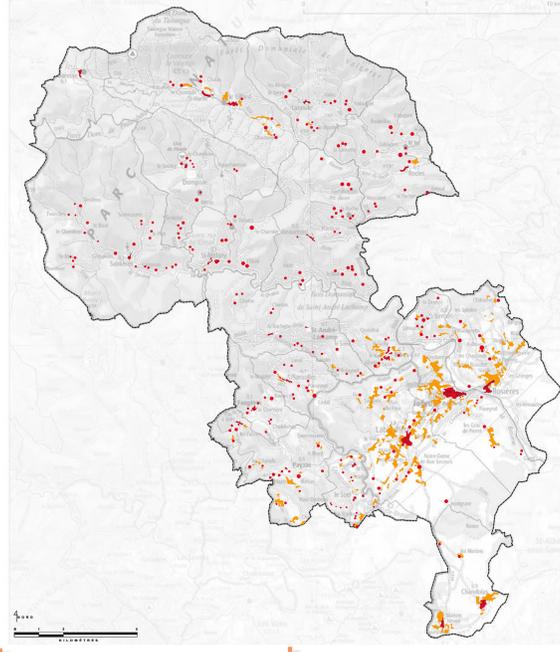
### Les principales formes urbaines

On distingue quatre types de formes urbaines :

- Les centres-bourgs et noyaux villageois ;
- Les hameaux traditionnels et denses ;
- L'habitat rural isolé ancien ;
- Les zones d'habitat récent.

La densité moyenne de population est de :

- 79 habitants /km<sup>2</sup> pour le secteur «plaine» ;
- 25 habitants /km<sup>2</sup> pour le secteur «piémont» ;
- 9 habitants /km<sup>2</sup> pour le secteur «montagne».



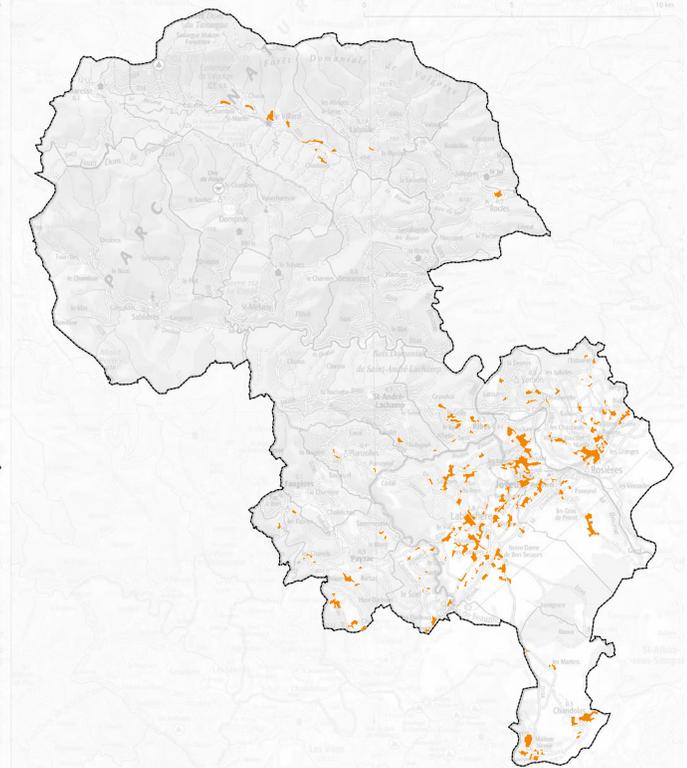
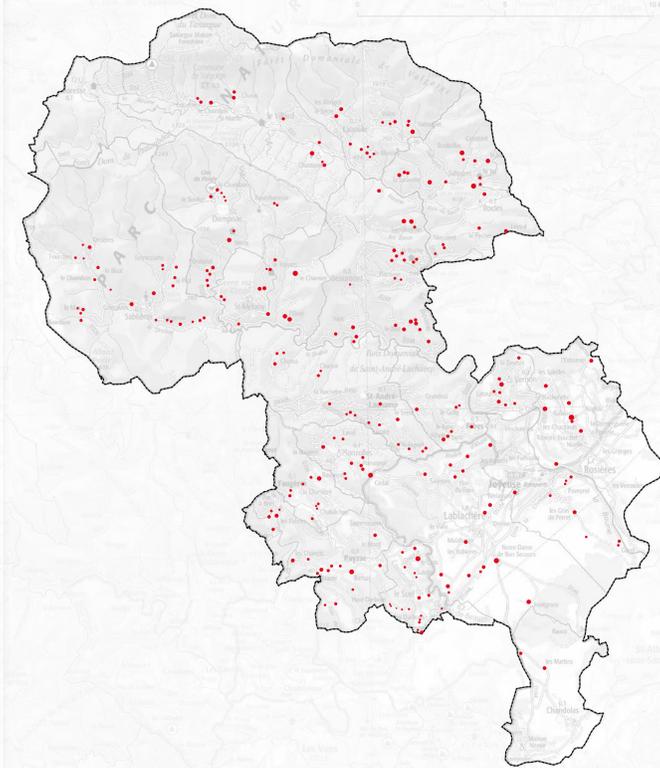
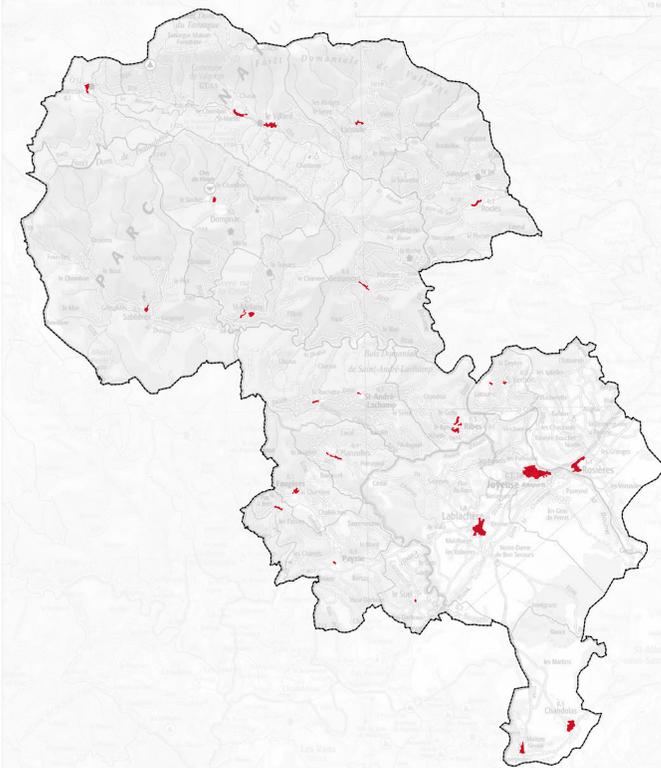
Cette répartition spatiale met en avant plusieurs tendances :

- Des centres-bourgs et noyaux villageois qui se sont implantés selon une véritable logique fonctionnelle et économique (commerces, lieux de foires, terroirs agricoles, ensoleillement ...).
- Des hameaux traditionnels très nombreux sur le territoire, à l'exception du plateau des Gras et des versants nord des vallées de la Beaume et de la Drobie.
- Des zones d'habitat récent qui se concentrent dans le secteur «plaine», sur les premiers contreforts du piémont et le long de la vallée de la Beaume à Valgorge.

#### LES CENTRES-BOURGS ET NOYAUX VILLAGEOIS

#### LES HAMEAUX TRADITIONNELS

#### LES ZONES D'HABITAT RÉCENT



**DENSITÉ MOYENNE**

Emprise au sol	Niveaux	Densité logt/ha
20 à 80 %*	R+1 à R+3**	de 25 à 50 logt

Élevé

Le centre-bourg concentre la masse bâtie la plus dense qui s'organise autour ou en continuité d'un marqueur structurant (rue, Eglise, place publique, etc.).

Les constructions sont généralement mitoyennes des deux côtés, et implantées en accroche à l'emprise publique.

Sur certaines communes il est parfois difficile de distinguer un noyau villageois, comme à Saint André Lachamp par exemple.

On est alors en présence de plusieurs hameaux de tailles variables.

A contrario, une commune peut avoir plusieurs noyaux villageois, comme Valgorge, Payzac et Chandolas ...

\* En cœur d'îlots de centre-bourg ou de village, l'emprise au sol est parfois de 100 %.

\*\* Pour le centre-bourg de Joyeuse, on retrouve localement des bâtiments élevés sur 4 niveaux.

**DENSITÉ MOYENNE**

Emprise au sol	Niveaux	Densité logt/ha
20 à 70 %	R+1 à R+2	de 25 à 50 logt

élevée

Le territoire accueille une myriade de hameaux.

On recense environ 240 hameaux.

Face à une topographie très mouvementée, les choix d'implantation des hameaux ont été avant tout stratégiques.

Ces hameaux se présentent comme un élément identificateur majeur du territoire et méritent en conséquence une attention très forte.

Forte sensibilité paysagère

**IMPLANTATION DU BÂTI**

Plan	Implantation bâtie
Bâti groupé en périphérie d'une voie / abords du hameau «ouverts» / Juxtaposition de volumes simples	Bâtiments mitoyens ou semi-mitoyens assemblés de manière verticale ou horizontale



Hameau de Sebet Haut à Lablachère Hameau du Monteil à Laboule Hameau du Travers à Saint Mélany

**DENSITÉ MOYENNE**

Emprise au sol	Niveaux	Densité logt/ha
5 à 10 %	R à R+1	de 4 à 8 logt

Très faible

Contrairement aux noyaux villageois et aux hameaux, les constructions récentes s'implantent (le plus souvent) sans organisation préalable, à partir d'opportunités foncières.

Ce phénomène d'urbanisation diffuse, très fortement consommateur d'espaces naturels et agricoles, doit être maîtrisé pour éviter un «mitage» généralisé des paysages.

Particularité du territoire : Très peu d'habitat individuel «groupé» ou lotissements «denses»

**IMPLANTATION DU BÂTI**

Plan	Implantation bâtie
Maisons individuelles sans plan d'alignements et sans organisation préalable par rapport aux voiries	Implantation des maisons souvent en milieu de parcelles

Ce phénomène de «dessalement pavillonnaire» renforce ainsi la difficulté d'accès à la propriété pour les jeunes ménages.